



VILLE DE VINCENNES



« Projet de ville » : écouter, imaginer, agir

Vous le savez, la municipalité a pour ambition de donner une nouvelle image à la ville de Vincennes. Une ville dont le cachet de ville-royale serait restauré, une ville embellie, une ville plus attractive.

Grâce aux éléments recueillis lors de la concertation effectuée à partir de 2006, nous avons élaboré, à l'aide d'une équipe d'architectes-urbanistes, un programme d'envergure que nous vous proposons de découvrir dans le cadre de cette exposition.

L'ambition qui nous anime, à travers ce projet de rénovation urbaine d'ampleur, est triple. Elle vise d'abord à concilier embellissement et besoins des Vincennois mais aussi à mieux articuler les différents usages de la ville, que ce soit en termes d'espaces publics, de dynamisme commercial ou de vie des quartiers. Nous voulons également parvenir à un équilibre harmonieux entre les différents modes de circulation.

Enfin, en tant que ville pionnière dans l'élaboration du futur Grand Paris, nous avons souhaité inscrire notre cité dans les objectifs de ce grand projet en faisant de Vincennes une ville exemplaire en matière d'écologie urbaine et de meilleure qualité de vie. Ainsi, nous voulons donner à Vincennes les moyens de faire face aux défis du 21^e siècle sans trahir son charme.

Pour cela, nous avons besoin de vous car c'est tous ensemble que nous le vivrons !

Laurent Lafon
Maire de Vincennes

Pour faire part de vos commentaires, vous pouvez :

- utiliser le **registre** prévu à cet effet à l'hôtel de ville
- vous rendre sur le **blog** <http://projetsurbains.vincennes.fr>.

Attention : les esquisses présentées dans cette exposition sont provisoires et sont soumises à concertation, elles n'ont pas de caractère définitif.

PÉRIMÈTRE





NOTE D'INTENTION DES ARCHITECTES ET URBANISTES

VINCENNES ET SES QUARTIERS

Vincennes, c'est bien sûr son centre-ville, le Château, le Bois, le cours Marigny, mais ça n'est pas que cela. Vincennes, **c'est aussi ses quartiers et ses places.**

La place Diderot, à la croisée de la rue de la Bienfaisance et de la rue de la Jarry va faire l'objet elle aussi d'un réaménagement.

Pratiquement inchangés depuis plusieurs dizaines d'années les espaces publics de la place Diderot vont à leur tour être repensés suivant deux objectifs indissociables : les aménager pour les rendre confortables et embellis, les aménager pour faciliter la vie quotidienne des résidents et des passants sans oublier d'améliorer le fonctionnement du marché.

OBJECTIFS DE L'AMÉNAGEMENT

Aménager, c'est rechercher un langage formel et matériel simple et pérenne qui s'inscrit aisément dans le système des espaces publics des quartiers de Vincennes tout en apportant ce qu'il faut de nouveauté et de changement pour qu'une fierté urbaine nouvelle, puisant sa source dans l'embellissement des lieux, s'empare du quartier.

Faciliter la vie quotidienne, c'est définir la place des piétons, des cyclistes, des personnes dont la mobilité est réduite. C'est favoriser des règles de comportement des divers usagers de la route en clarifiant le statut des différentes zones de circulation dédiées (zone 30, espace de rencontre, place piétonne) pour parvenir à une meilleure cohabitation de tous. En somme c'est proposer, dans les faits, un mode d'emploi de l'espace public.

UN LANGAGE URBAIN RENOUVELÉ

Pour atteindre ces objectifs, nous agissons sur l'ensemble des constituants de l'espace public :

Le plan de circulation sera revu de façon à libérer le centre de la place de la circulation automobile. Celle-ci contournera maintenant la place par la droite dans le sens montant.

Le nivellement des sols sera totalement repris de façon à mettre fin aux pentes en travers très accentuées.

Des sols d'asphalte et des bordures en granit gris clair venant prolonger à neuf les trottoirs existants mais aussi, et ce sera la marque de la nouvelle place Diderot, un sol tel un grand tapis en granit rose de Bretagne viendra se poser au centre de la place.

Les plantations seront généreuses de façon à amplifier la présence végétale qui donne leur caractère aux rues environnantes. Le plan de plantation sera revu de façon à mieux organiser le marché d'une part, et d'autre part, de façon à faire de la place un lieu d'accueil agréable et singulier. Au total, on trouvera 19 arbres plantés contre 12 actuellement.

L'eau ludique sera présente sur la place sous forme de jeux d'eau nébulisée jaillissant à intervalles réguliers du muret de soutènement qui bordera la place au nord, le long de la rue Diderot.

Le mobilier se fera discret pour ne pas encombrer spatialement et polluer visuellement l'espace public. Il assurera essentiellement un rôle de protection et de confort. Bancs, luminaires, poubelles, potelets, bornes seront choisis avec soin dans des séries contemporaines existantes. Ce mobilier s'inscrira dans la gamme générale du mobilier de la ville de façon à marquer l'appartenance du quartier Diderot à Vincennes.

La scénographie nocturne sera totalement régénérée par un éclairage en lumière blanche dorée assurant la sécurité des lieux et le confort visuel. Le parcours nocturne sera de plus rendu plus lisible par la hiérarchie des ambiances lumineuses qualifiant chaque lieu. Par ailleurs le projet s'inscrira dans le plan lumière général de la ville de façon à participer à la lutte contre la pollution lumineuse et éviter les déperditions d'énergie.





LES ÉTAPES DE LA CONCERTATION

14 mai 2007

1^{re} réunion publique présentant aux Vincennois le diagnostic réalisé

26 juin 2007

2^e réunion publique invitant les Vincennois à s'inscrire aux ateliers de travail

Entre octobre et novembre 2007

réunion des **ateliers de travail** thématiques (stationnement, cadre de vie, commerces et déplacements)

20 décembre 2007

3^e réunion publique mettant au débat les réflexions issues des ateliers

11 février 2009

Le conseil municipal désigne l'**équipe de maîtrise d'œuvre**

15 février 2010

4^e réunion publique présentant la proposition du projet de ville place Diderot

Prochainement

5^e réunion publique présentant le projet définitif





VILLE DE VINCENNES



VUE VERS L'EST DE LA PLACE

Avant



Vue actuelle vers l'Est

Après



Vue perspective vers l'Est





VILLE DE VINCENNES



VUE VERS L'OUEST DE LA PLACE

Avant



Vue actuelle vers l'Ouest

Après



Vue perspective vers l'Ouest





PLAN DES MATÉRIAUX DE SOLS

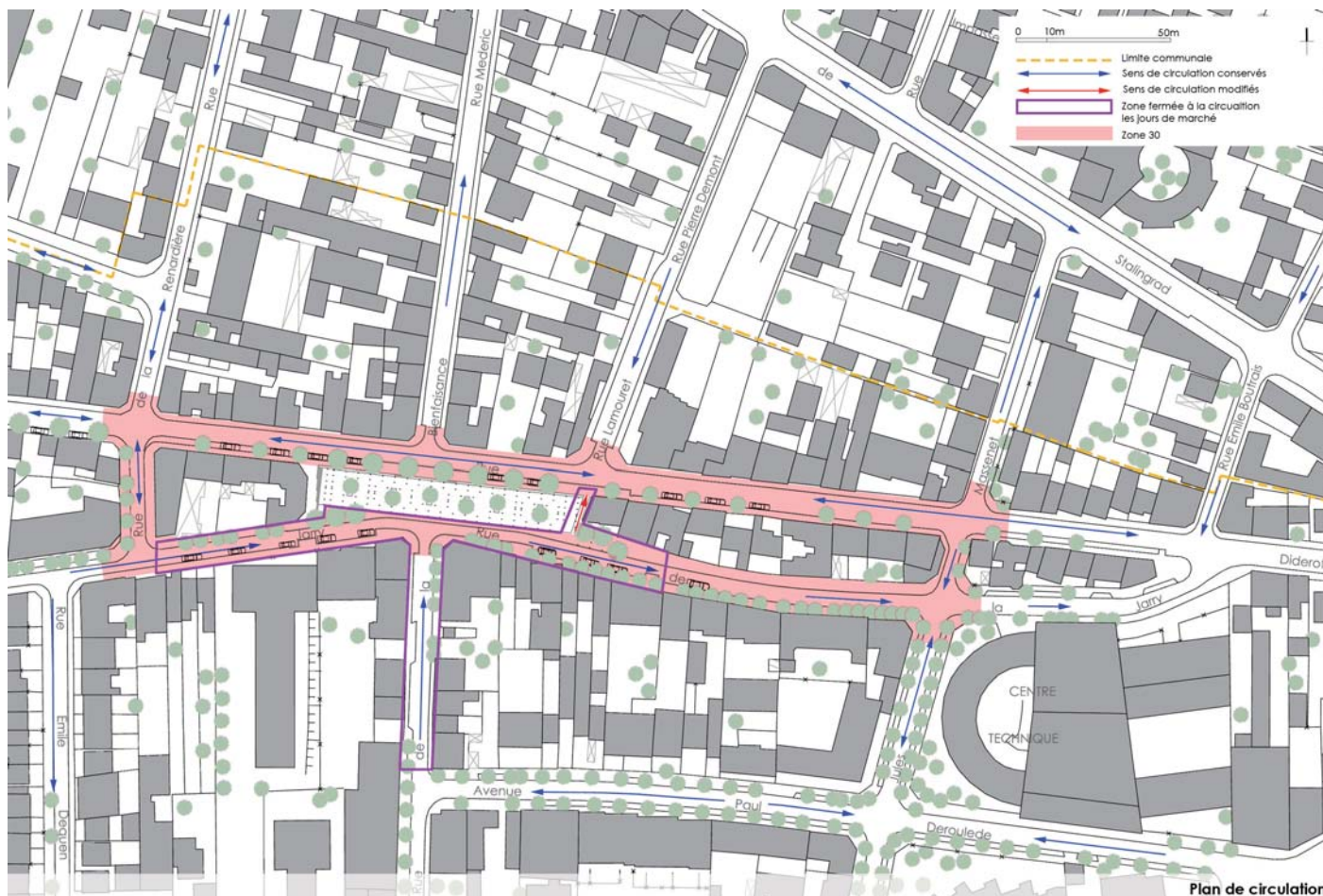


- 1** Enrobé de voirie
- 2** Asphalte
- 3** Granit gris du Tarn
- 4** Granit rose de Bretagne










PLAN DE CIRCULATION



Plan de circulation

-  Limite communale
-  Sens de circulation conservés
-  Sens de circulation modifiés
-  Zone fermée à la circulation les jours de marché
-  Zone 30

Début des travaux : 2011





VILLE DE VINCENNES

PLAN D'AMÉNAGEMENT

Perspective vers l'ouest



Perspective vers l'est

